

Prise d empreintes et d adn pour simple possession d un couteau

Par douspis norbert, le 14/05/2017 à 14:12

Bonjour, je me suis fait arrêter hier par deux policiers alors que j etais tranquillement en train de faire des photos, ils m ont fouillé et ils ont trouvé mon couteau dans une poche (je précise que je voyage actuellement et que je fais du camping)

Ils m ont expliqué que si javais eu mon couteau dans le sac j aurais pas ete embêté! Arrivé au poste de police prise de photos multiples, prises d adn, questions multiples ects et aussi petites moqueries qui vous font bien comprendre qu ils cherchent plus à humilier quelqu un qu autre chose!

je voulais savoir si c etait légal et si j avais pas possibilité de contester le fichage ADN de les empreintes ?

merci d avance pour vos reponses et je m excuse pour mon mauvais français